



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 50, no. 1 (1983)

Article Title: Année mondiale des communications : Mise en place d'infrastructure des communications

Page number(s): pp. 18-22

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

Mise en place d'infrastructures des communications



1983

L'Assemblée générale,

.....
Reconnaissant l'importance fondamentale des infrastructures des communications en tant qu'élément essentiel du développement économique et social de tous les pays,

Convaincue qu'une Année mondiale des communications fournirait à tous les pays l'occasion d'examiner en profondeur et d'analyser leur politique en matière de développement des communications et encouragerait le développement accéléré d'infrastructures des communications,

1. Fait sienne la proposition formulée par le Conseil économique et social au paragraphe 1 de sa résolution 1981/60 et proclame l'année 1983 Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications, l'Union internationale des télécommunications jouant le rôle d'institution responsable de l'Année et étant chargée de coordonner les aspects interorganisations des programmes et les activités des autres institutions;

2. Demande à tous les Etats de participer activement à la réalisation des objectifs de l'Année mondiale des communications;

.....

Extrait de la résolution 36/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 19 novembre 1981

La Conférence de plénipotentiaires ayant examiné le rapport du secrétaire général sur la préparation de l'Année mondiale des communications, a adopté une résolution par laquelle elle approuve les objectifs fondamentaux de l'AMC tels que définis par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 36/40 et invite le secrétaire général de l'UIT à assurer la contribution la plus large possible au programme de l'Année conformément aux besoins des pays en développement.

Parallèlement à l'adoption de cette résolution sur l'Année mondiale des communications, la Conférence a décidé d'établir, au cours de l'AMC, une «Commission internationale indépendante pour le développement des télécommunications mondiales». Cette commission sera constituée de représentants des centres de décision les plus élevés, choisis sur la base de la meilleure représentation possible de toutes les régions du monde, et ses dépenses seront financées par des sources non commerciales indépendantes. L'objectif principal de cette commission est d'étudier les moyens de stimuler le développement des télécommunications dans les pays en développement.

Le texte des deux résolutions est reproduit *in extenso* ci-après.

Résolution n° PLEN./8

Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications

La Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (Nairobi, 1982),

rappelant

a) la résolution 32/160 du 19 décembre 1977 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Décennie des transports et des communications en Afrique;

b) la résolution 1980/69 du Conseil économique et social sur l'Année mondiale des communications;

c) la résolution 36/40 (1981) de l'Assemblée générale des Nations Unies qui proclame l'année 1983 «Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications», l'Union internationale des télécommunications jouant le rôle d'institution chargée de coordonner les aspects interorganisations des programmes et les activités des autres institutions;

d) les résolutions 820 (1978) et 872 (1982) du Conseil d'administration de l'UIT;

reconnaissant

que les objectifs fondamentaux de l'Année mondiale des communications énoncés par l'Assemblée générale des Nations Unies sont les suivants:

— fournir à tous les pays l'occasion d'examiner en profondeur et d'analyser leur politique en matière de développement des communications;

— encourager le développement accéléré d'infrastructures des communications;

ayant noté

a) le rapport du secrétaire général (document n° 52) sur la préparation de l'Année mondiale des communications;

b) le programme d'activités orientées vers les infrastructures, prévu pour l'Année, élaboré par le secrétaire général en étroite coopération avec les Membres de l'Union, les Nations Unies et les institutions spécialisées;

invite le secrétaire général

à assurer la contribution la plus large possible au programme pour l'Année, conformément aux besoins des pays en développement et en étroite collaboration avec les organisations du système des Nations Unies;

prie instamment

les Membres de l'Union, les administrations des postes et télécommunications, les exploitations privées reconnues, les organisations non gouvernementales, les constructeurs, les usagers des télécommunications et les organisations de radiodiffusion, les universités et les instituts d'enseignement de coopérer avec le secrétaire général à la mise en œuvre du programme de l'Année;

Résolution n° COM6/15

Création d'une Commission internationale indépendante pour le développement des télécommunications mondiales

La Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (Nairobi, 1982),

reconnaissant

l'importance fondamentale de l'infrastructure des communications comme élément essentiel du développement économique et social de tous les pays, ainsi qu'il est rappelé dans la résolution 36/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies;

convaincue

que la proclamation de 1983 comme «Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications», fournira à tous les pays l'occasion d'entreprendre un examen et une analyse exhaustifs de leur politique de développement des communications et de stimuler le développement d'infrastructures des télécommunications;

rappelant

l'importante contribution de la Commission indépendante Brandt sur les questions internationales du développement au dialogue sur les questions économiques mondiales;

notant

le large consensus auquel est parvenue la Commission internationale pour l'étude des problèmes de communication (Commission McBride) au sujet de l'intérêt commun pour le développement accéléré de l'infrastructure des télécommunications;

notant en outre avec préoccupation

que nonobstant l'importance de communications et d'un transfert de l'information tributaires de l'infrastructure des télécommunications pour le développement social, économique et culturel, une quantité assez faible de ressources a été affectée jusqu'à présent au développement des télécommunications par les organisations internationales d'aide et d'investissement;

décide

1. d'établir une commission internationale pour le développement des télécommunications mondiales;
2. que cette commission sera totalement indépendante et constituée de membres de réputation internationale siégeant à titre bénévole;
3. que les dépenses de la commission seront financées par des sources non commerciales indépendantes;

charge le secrétaire général

1. de proposer, après consultation et en coopération avec les gouvernements des Etats Membres, une liste

appelle

les gouvernements, le secteur privé et les moyens d'information à aider le secrétaire général à répondre aux besoins des pays en développement, tels qu'ils sont définis dans le programme de l'Année, en fournissant des crédits, de l'équipement et des services.

charge le secrétaire général

1. de s'acquitter de ses responsabilités comme coordonnateur chargé de la préparation de l'Année en prenant toutes les mesures nécessaires pour appuyer le programme dans les limites des ressources dont il dispose à cet effet;
2. de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration le rapport qu'il doit élaborer pour la 38^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

de 15 à 20 représentants des centres de décision les plus élevés des administrations, des exploitations et de l'industrie des pays en développement et des pays développés, ainsi que des grandes institutions financières (y compris les banques de développement et le PNUD) et d'autres instances appropriées, en visant la meilleure représentation possible de toutes les régions du monde;

2. de rendre compte des mesures prises dans un rapport qu'il soumettra à la session de 1983 du Conseil d'administration;

charge le Conseil d'administration

1. d'examiner le rapport du secrétaire général et de prendre toutes décisions qu'il juge nécessaires pour permettre à la commission d'exercer ses fonctions;
2. de transmettre à la commission le mandat suivant:
 - 2.1 examiner la totalité des relations actuelles et des relations futures possibles entre les pays, dans le domaine des télécommunications et impliquant une coopération technique et un transfert de ressources, afin d'identifier les meilleures méthodes de ce transfert;
 - 2.2 recommander une gamme de méthodes, y compris des méthodes inédites, pour stimuler le développement des télécommunications dans les pays en développement à l'aide de techniques appropriées et ayant fait leurs preuves de manière:
 - a) à servir les intérêts des gouvernements, des exploitations, du public et de groupes spécialisés d'utilisateurs des pays en développement et des secteurs public et privé des pays développés;
 - b) à assurer progressivement l'autosuffisance des pays en développement et à réduire l'écart entre les pays en développement et les pays développés;
 - 2.3 envisager les moyens les plus rentables par lesquels l'Union pourrait stimuler et soutenir la gamme d'activités qui pourraient être nécessaires pour obtenir un développement plus équilibré des réseaux de télécommunication;
 - 2.4 mener à bien ses travaux en une année environ;
 - 2.5 présenter son rapport au secrétaire général;

décide en outre

que le Conseil d'administration examinera ce rapport et, en ce qui concerne les questions nécessitant une action de la part de l'Union, entreprendra toutes dispositions qu'il jugera appropriées.

Nouvelles des Comités nationaux

Argentine

(Origine: ministère des Travaux et Services publics)

L'Administration argentine a récemment adopté une résolution portant création d'un Comité national de l'AMC. Présidé par le général de brigade Angel Alejandro Barbieri, secrétaire d'Etat aux Communications, le comité est composé des représentants des directions nationales et générales du secrétariat d'Etat aux Communications, des entreprises nationales des postes et télégraphes et des télécommunications de l'Administration argentine de la télévision couleur. La résolution invite également les organismes et institutions officiels et privés ayant des activités dans le domaine des communications à se joindre au Comité national. En outre, par cette résolution, le Comité national est investi du mandat suivant:

- élaborer et exécuter un programme d'activités nationales et internationales pour l'Année mondiale des communications;
- faire connaître l'importance des infrastructures nationales des communications et de leur intégration au niveau mondial, en mettant spécialement l'accent sur les projets actuels dont la mise en œuvre, l'exécution ou le lancement sont prévus pour 1983;
- promouvoir des manifestations qui auront pour thème l'examen et l'analyse de la politique nationale en matière de communications, les problèmes de mise en place des infrastructures sectorielles, le rôle essentiel des ressources humaines et l'impact socio-économique créé par l'établissement de réseaux et de systèmes modernes de communications.

Gambie

(Origine: *Telecommunications Department*)

Un Comité national de coordination composé de 15 membres a été constitué en Gambie. M. B. K. N'Jie, directeur des télécommunications, a été porté à la présidence du comité. Il sera assisté de M. J. T. N. Roberts, ingénieur en chef des télécommunications, qui a été nommé correspondant pour liaison. Les informations concernant les réunions qui ont eu lieu après la création du comité seront publiées dans un prochain numéro du *Journal des télécommunications*.

Koweït

(Origine: ministère des Communications)

Le président du Comité koweïtien de l'AMC, nouvellement créé, a fait connaître la composition de cet organe. Il comprend des hauts fonctionnaires du ministère des Communications (postes et télécommunications), du ministère de l'Information (radiodiffusion et télévision), du ministère de l'Education et de l'Intérieur, du ministère des Affaires sociales et de la Commission nationale pour l'UNESCO. M. Namir Ahmed Al-Nakib, direc-

teur des relations extérieures au bureau du sous-secrétaire d'Etat au ministère des Communications, assurera les fonctions de coordonnateur du Comité national. Des rapports d'activité sur les travaux du comité seront publiés périodiquement dans le *Journal des télécommunications*

Malawi

(Origine: *Post Office Headquarters*)

Le gouvernement du Malawi a informé le Secrétariat de l'AMC de la constitution de son Comité national en vue d'exécuter le programme de l'Année mondiale des communications.

M. J. A. Mbekeani, ministre des Postes et Télécommunications, a été nommé président du comité. Les 25 membres du comité sont des représentants de divers organismes gouvernementaux et d'autres organismes intéressés par l'amélioration de l'infrastructure nationale en matière de communications, à savoir: agriculture, aviation civile et météorologie, éducation, transports et communications, santé, radiodiffusion, banques, université et presse.

Thaïlande

(Origine: ministère des Postes et Télégraphes)

Le gouvernement thaïlandais, conscient de l'importance des communications comme élément du développement socio-économique, a constitué son Comité national de l'Année mondiale des communications. Cette décision importante a été prise en réponse à l'invitation adressée à tous les pays par l'UIT et conformément à la résolution 36/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui proclamait officiellement l'année 1983, Année mondiale des communications. Le comité est composé de 29 personnes représentant des agences gouvernementales, des entreprises d'Etat et le secteur privé, responsables du développement des infrastructures des communications ou utilisateurs importants de communications.

Sous la présidence du ministre des Communications, l'amiral Amorn Sirikaya, le comité a constitué quatre groupes de travail sectoriels; un sous-comité sera chargé de toutes les questions relatives aux infrastructures des communications; un deuxième sous-comité s'occupera des questions techniques et de la coordination de toutes les manifestations organisées dans le cadre de l'AMC. Deux autres sous-comités s'occuperont de l'information, de la publicité ainsi que de l'organisation de concours.

Outre le concours «La Jeunesse à l'âge de l'électronique», deux autres manifestations seront organisées dans le cadre de l'Année. Il s'agit de *Electronics'82*, une exposition des techniques électroniques qui aura lieu à Bangkok du 15 au 19 décembre 1982, au moment du Forum technique international sur les communications par fibres optiques et les systèmes de commande, et *Bangkok 1983*, une exposition philatélique internationale qui aura lieu pendant l'AMC, du 4 au 13 août 1983. Un programme plus détaillé des activités en Thaïlande sera publié dans le «Journal» à une date ultérieure.

Tunisie

(Origine: ministère des Transports et des Communications)

Le Comité tunisien de l'Année mondiale des communications a été constitué le 1^{er} octobre 1982, au cours d'une réunion présidée par le secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications. Après un exposé du secrétaire d'Etat sur les objectifs de l'Année, M. Zouhir Ben Lakhal, de la Direction générale des télécommunications, a été nommé président du comité; la coordination ainsi que les relations avec le Secrétariat de l'AMC à Genève ont été confiées à M. Mohamed Chamakh, tandis que M. Azzabi Tijani a été chargé des relations avec la presse. Outre le ministère des Transports et des Communications, le comité est composé de représentants de dix ministères: Intérieur, Défense nationale, Equipement, Information, Agriculture, Affaires étrangères, Economie nationale, Plan et Finances, Enseignement supérieur et Recherche scientifique.

Viet Nam

(Origine: Direction générale des postes et télécommunications)

Un Comité directeur national, émanation de huit agences gouvernementales, a été constitué au Viet Nam. Sous la présidence du D^r Pham Nien, directeur général des postes et télécommunications, le comité se compose de représentants des ministères des Affaires étrangères, des Transports et Communications, de la Culture et de l'Information. Trois comités (Comité national du plan, Comité d'Etat des sciences et techniques, Comité national de radiodiffusion et télévision) participent également aux travaux du Comité directeur de l'AMC, ainsi que la Direction des communications des forces armées et l'Agence vietnamienne d'information. Les membres élaborent actuellement un plan d'action qui sera rendu public ultérieurement.

Informations en provenance...

... du Botswana

(Origine: Bureau du représentant résident du PNUD)

M. Manzur Zaidi, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Botswana, a transmis au secrétaire général de l'UIT, coordonnateur de l'AMC, une note d'information du Comité du Botswana pour l'AMC. La note contenait un bref résumé du programme d'activités proposé par le comité à la suite de deux réunions qu'il a tenues depuis sa création, en juin dernier.

Après une cérémonie inaugurale qui a eu lieu le 23 juin, le Comité national, sous la présidence du D^r Busang, secrétaire permanent adjoint au ministère des Travaux publics et des Communications, a décidé de tenir des réunions mensuelles de coordination afin de planifier et de mener à bien un programme destiné à réaliser les objectifs fixés dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le comité planifie actuellement les diverses activités à accomplir à cette fin.

Le comité se propose d'agir au niveau du grand public pour lui faire connaître les

moyens de télécommunications qui sont à sa disposition et les avantages que l'on peut en retirer; en outre, le comité mettra l'accent sur les possibilités offertes par les récepteurs de radiodiffusion domestiques et les postes téléphoniques. On envisage également d'exécuter un projet pilote de télécommunications, dans le cadre du programme national du Botswana. De plus amples informations seront publiées dans un prochain numéro du *Journal des télécommunications*.

Nouvelles de l'AMC

Documentaire télévisé produit par «Radio Nederland Television» pour diffusion mondiale, pendant l'Année mondiale des communications

Radio Nederland Television, en collaboration avec la Radio-télévision malgache (RTM), produit un film documentaire de télévision d'une durée d'une demi-heure intitulé «Communications et développement» dans le cadre de la série «Peuples en développement». Cette coproduction sera diffusée dans le monde entier en 1983, dans le cadre de l'Année mondiale des communications.

Le tournage aura lieu à Madagascar, quatrième île du monde pour l'étendue. Ce pays est engagé dans la lutte pour le progrès, sans pour autant sacrifier sa culture et son mode de vie. A cet égard, il a de nombreux traits communs avec plusieurs pays en développement qui doivent faire face aux mutations rapides découlant d'une utilisation accrue des techniques aux fins du développement.

La diversité des conditions géographiques du pays est un obstacle formidable devant les infrastructures des transports (routes et chemins de fer) et les installations traditionnelles des télécommunications par fils. Le mode de transport le plus efficace est l'avion, mais les prix élevés empêchent la majorité de la population d'utiliser pleinement ce moyen de communication. A l'heure actuelle, les radiocommunications sont le moyen de communication le plus utilisé, car elles consomment très peu d'électricité et elles permettent de surmonter les difficultés de l'analphabétisme. Selon une enquête faite par la RTM, un habitant sur trois écoute la radio et quatre millions d'habitants possèdent des récepteurs de radiodiffusion. La radio s'est avérée être un moyen efficace de combattre l'isolement, en fournissant les services de base tels que l'enseignement et les soins sanitaires dans les zones rurales et éloignées, et en servant d'infrastructure à de grands programmes de développement rural destinés à freiner les vastes mouvements de migration vers les villes.

C'est dans ce contexte que Willy Lindwer, de Radio Nederland Television, et Veronica Wilson, de la Sierra Leone, ont choisi le village de Ankotrokotroka, à Madagascar, où habitent un jeune charpentier et sa famille. Il sera le personnage central du film, car son cas est un exemple type de la façon dont les gens, dans des conditions similaires, gagnent de l'argent, utilisent les moyens de transport et d'autres formes de communications. En représentant ses activités journalières à l'intérieur

et hors de son village, on montrera également les infrastructures des communications ainsi que les difficultés rencontrées par le personnage du fait de l'incapacité des communications à répondre à tous les besoins du pays.

Si vous désirez obtenir cette importante production pendant l'année 1983, pour des fins non commerciales, veuillez vous adresser au: «Secrétariat de l'AMC, Service du matériel audio-visuel, Union internationale des télécommunications, Place des Nations, CH-1211 Genève 20 (Suisse)» ou veuillez contacter: «Radio Nederland Television, PO Box 222, 1200 JG Hilversum (Pays-Bas)».

«Les femmes et les télécommunications» apportent leur soutien à l'AMC

Women in Telecommunications — WIT (Les femmes et les télécommunications), une organisation professionnelle américaine regroupant des femmes travaillant dans tous les domaines de l'industrie des télécommunications, a décidé d'apporter son soutien total à l'Année mondiale des communications et a communiqué sa décision à la *National Telecommunication and Information Administration* (NTIA) des Etats-Unis qui est chargée de toutes les questions relatives à l'AMC en attendant la constitution de son Comité national.

La WIT a été créée, il y a environ un an, par quatre femmes dynamiques qui estimaient que l'industrie des télécommunications avait besoin d'une organisation professionnelle permettant aux femmes dans l'industrie de se rencontrer et de partager leurs connaissances et leurs expériences. Sa mission première est de permettre un épanouissement professionnel grâce à des séminaires, des ateliers, des tables rondes et des exposés.

Pendant sa première année d'existence, la WIT a organisé des séminaires avec la participation de personnalités éminentes de l'industrie des télécommunications. Les sujets d'étude pendant ces séminaires englobaient aussi bien le problème de la dérégulation, la transmission de données de base que les perspectives de télécommunications par satellite et en ondes lumineuses.

M^{me} Jayne M. Snook, membre du Conseil d'administration de la WIT et qui a apporté son ferme soutien aux objectifs de l'Année mondiale des communications, a informé le Secrétariat de l'AMC que l'association qu'elle représente a tenu récemment une réunion spéciale afin d'expliquer aux participants les objectifs de l'Année mondiale et de faire des propositions en vue de la participation de la WIT. Celle-ci entend participer aux activités nationales menées dans le cadre de l'AMC de la façon suivante:

- tous les séminaires mensuels organisés par la WIT pendant 1983 seront destinés à faire prendre conscience au public de l'importance des communications et des technologies qu'elles mettent en œuvre; quatre séminaires sont prévus pour les dates suivantes: 25 juillet, 26 septembre, 30 octobre et 28 novembre 1983;
- à l'occasion de la 15^e Journée mondiale des télécommunications et dans le cadre de l'AMC, la WIT a proposé de coordonner

et d'organiser une conférence ouverte à toutes les personnes concernées par l'industrie des télécommunications, pendant laquelle diverses manifestations programmées par le futur Comité national des Etats-Unis pourraient avoir lieu. Des séminaires seront également organisés avec la participation de personnalités choisies qui prononceront des allocutions sur les grands thèmes de la réunion;

- la WIT, en tant que groupe, pourrait également mettre sur pied des programmes de formation professionnelle à l'intention de personnel technique et administratif.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter: «Ms. Jayne M. Snook, National Board of Directors, Women in Telecommunications, 825 Kirkham Avenue, San Francisco, CA 94122 (Etats-Unis)». Tél.: (415) 564-8717.

Les communications: sujet d'études dans le cadre du programme d'une université belge

Le Département des sciences de l'information et de la communication de l'Institut des hautes études économiques et sociales du Centre universitaire Jean Rey de Bruxelles organise un cycle d'études spécial sur les communications dans le cadre de son programme pour l'année 1983. M. Francis Dessart, directeur du département, considérant que l'AMC était une excellente occasion pour insister sur les questions relatives aux communications, a pris des dispositions pour que des cours soient donnés sur ce sujet en 1983 afin d'introduire des questions soulevées lors des discussions dans le cadre du programme ordinaire. Au départ, il était prévu d'organiser ce cycle d'études à Bruxelles mais, à l'heure actuelle, on étudie la possibilité de décentraliser le programme et de l'étendre à d'autres villes du pays. Dans le cadre de ce cycle d'études axé sur un sujet précis, des séminaires spécialisés et des colloques seront organisés, en même temps que les cours théoriques et les travaux pratiques.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au: «Professeur F. Dessart, 6, rue Moncrabeau, B-5000 Namur (Belgique)».

Un colloque anniversaire marque l'Année mondiale des communications

Le 10^e anniversaire de *Forum du développement** sera célébré en février 1983 par un colloque d'une journée au Centre international de conférences, avenue Kléber, à Paris, à l'invitation du gouvernement français, et en collaboration avec les gouvernements d'autres pays, anciens donateurs à la Division de l'information économique et sociale des Nations Unies. Le thème en sera: «Microprocesseur "aux pieds nus", développement et communications rurales — une amorce de réflexion»; on évaluera l'équipement technologique disponible dans les villages à l'heure actuelle et en l'an 2000, ainsi que l'application des techniques à la lumière de l'expérience acquise pendant les vingt dernières années. En outre, les conséquences politi-

* «Forum du développement» est une revue bimensuelle publiée par la Division de l'information économique et sociale des Nations Unies.

ques et les facteurs économiques qui détermineront dans une large mesure la mise en œuvre de ces stratégies de communication feront l'objet de discussions.

Des correspondants et des commentateurs seront invités à participer à ce colloque et les experts pourront y échanger des opinions. Des organisations non gouvernementales ainsi que des éditeurs de différents journaux officiels nationaux de développement prendront la parole.

Les documents présentés lors de ce colloque seront publiés sous une forme condensée, dans *Forum du développement*, et *in extenso* par l'Université des Nations Unies. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter: «Monsieur l'éditeur en chef, *Forum du développement*, Division de l'information économique et sociale, Palais des Nations, CH-1211 Genève 20 (Suisse)».

Projets pilotes

Confirmation de la prise en charge d'un projet pilote en Asie

La *Hawaiian Telephone Company* (HTC) a accepté de fournir les 10 000 dollars des Etats-Unis requis pour l'achat de matériel de formation pour un centre de formation de base dans les Territoires sous tutelle des îles du Pacifique (projet *AMC-PAC-1*).

Répondant à l'appel lancé par le secrétaire général de l'UIT et coordonnateur de l'année afin que des fonds soient offerts pour la prise en charge de projets pilotes proposés aux fins d'exécution pendant l'AMC 83, le président de la *Hawaiian Telephone Company*, M. J. B. Kennedy, a communiqué au coordonnateur de l'AMC la décision de sa compagnie d'annoncer une contribution de 10 000 dollars, de préférence pour un projet de formation professionnelle à exécuter dans la région

du Pacifique. A la suite de cette offre, des négociations ont eu lieu entre l'UIT et les autorités responsables et il a été proposé à la *Hawaiian Telephone Company* de fournir des équipements pour le Centre de formation des Territoires sous tutelle des îles du Pacifique (TTPI). «Nous acceptons de tout cœur que la contribution de la HTC soit utilisée pour le centre de formation de base dans les Territoires sous tutelle des îles du Pacifique» a déclaré M. Engelhardt, directeur des relations internationales et commerciales de la HTC. «Les gouvernements nouvellement installés des TTPI doivent créer des organismes de télécommunications afin de prendre efficacement en main leurs services téléphonique et télex, et ils auront donc besoin d'un personnel qualifié, aussi bien dans le domaine technique que dans le domaine administratif», a-t-il ensuite déclaré.

Un centre de formation de base en matière de télécommunications comprend plusieurs petites unités de formation susceptibles de satisfaire aux besoins du personnel technique le moins qualifié. Chaque centre est doté d'une ou de deux classes pouvant prendre jusqu'à 12 stagiaires qui devront être formés à des travaux manuels de routine indispensables dans certains domaines des télécommunications, notamment les installations extérieures, les équipements des abonnés et les centraux téléphoniques exploités manuellement. Les centres reçoivent leur matériel de formation d'un centre régional.

C'est dans le cadre d'un projet financé par le Programme des Nations Unies pour le développement et mis en œuvre par l'Union internationale des télécommunications que la région du Pacifique Sud a pu mettre en place des installations de formation en télécommunications afin de répondre à la demande en personnel d'exploitation, en techniciens et en cadres qualifiés. C'est ainsi que le centre régional de formation a été installé

dans les îles Fidji et que trois centres de formation de base en télécommunications ont été également créés dans les îles Cook, Tonga et Samoa. On prévoit de créer les mêmes types d'installations dans l'île Kiribati et dans les TTPI.

Les Territoires sous tutelle des îles du Pacifique devront prendre la responsabilité de leurs propres services des télécommunications, lors de leur accession à l'indépendance. Les Etats fédérés de Micronésie, la République de Palau et les îles Marshall qui forment les TTPI ont un besoin urgent de personnel qualifié afin de mettre sur pied et d'exploiter leurs futurs services de télécommunications; il est donc indispensable que le centre de formation de base pour les TTPI, qui doit devenir opérationnel en avril 1983, soit doté d'urgence des instruments de base et d'autres équipements de formation. C'est donc compte tenu de la haute priorité de ce projet et de la contribution importante du centre au développement futur des télécommunications dans les TTPI que la *Hawaiian Telephone Company* a décidé d'allouer les fonds annoncés dans le cadre de l'AMC pour l'achat d'équipements destinés au centre.

Nouvelles brèves

Concours international de radio-amateurs organisé dans le cadre de l'Année mondiale des communications

Dans le cadre de l'Année mondiale des communications, le *Potomac Valley Radio Club* (Etats-Unis) a décidé d'organiser un concours international destiné à promouvoir toutes sortes de communications nationales et internationales par des radioamateurs qui aura lieu le samedi 15 janvier 1983.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à: «Mr. Fred Matos, PO Box 337, Crownsville, MD 21032 (Etats-Unis)».

Documentation de l'AMC

Une documentation sur l'Année mondiale des communications peut être obtenue en s'adressant au Secrétariat de l'AMC ou aux Comités nationaux. Elle est constituée des publications suivantes:

- **Guide de l'AMC**, donnant des informations sur les principes et objectifs de l'Année, son organisation, son programme et son financement (éditions séparées en quatre langues: français, anglais, espagnol et arabe)

- **Projets pilotes proposés pour l'Année mondiale des communications 83**. Cette liste a été établie par l'ensemble des organisations des Nations Unies en collaboration avec leurs pays membres. La réalisation des projets qui y sont décrits représente un intérêt primordial pour plusieurs pays et régions (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Répertoire d'activités** (en préparation) qui pourra servir de source de référence à tous ceux qui souhaiteraient mener à bien des activités similaires à celles qui y sont rapportées ou à établir des contacts lorsqu'elles présentent un intérêt commun. Il facilitera, de plus, la coordination des activités aux niveaux national, régional et mondial (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Calendrier de l'AMC** (en préparation) qui indiquera, de façon synoptique, à quelle date se dérouleront les manifestations organisées au cours de l'Année mondiale et les décrira brièvement. Ce calendrier sera mis à jour régulièrement pour tenir compte des développements survenus (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Bulletin d'information de l'AMC**. Cette publication est conçue pour permettre l'échange d'informations à l'échelle internationale sur les plans, activités et réalisations menées dans le cadre de l'AMC. Les informations qu'il contient peuvent être diffusées telles quelles ou peuvent servir de base à d'autres articles (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol; dates de parution: mars, juin, septembre et décembre 1982 et février, avril, juin, août, octobre et décembre 1983)

- **L'Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications** (dépliant grand public). Ce dépliant est destiné à sensibiliser le public au rôle fondamental que jouent les infrastructures des communications dans le progrès économique et social et, conséquemment, en faveur du bien-être individuel et collectif. Il donne un résumé des objectifs et buts de l'Année ainsi qu'un aperçu de son organisation (éditions séparées en quatre langues: français, anglais, espagnol et arabe)

- Une **affiche** visant à attirer l'attention du public sur la célébration de l'AMC 83 et sur ses objectifs, disponible en français, anglais, espagnol, arabe et allemand. De plus, on pourra demander une version sans texte afin de pouvoir l'adapter à d'autres langues. Il existe deux formats: 50/70 cm et 21/29,7 cm (A4)

- Une série de **communiqués de presse** qui permettront de faire connaître les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de l'Année (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol).